
Norme internationale



6240

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Normes de performance dans le bâtiment — Contenu et présentation

Performance standards in building — Contents and presentation

Première édition — 1980-07-01

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 6240:1980](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/108a14b4-58ae-4010-8f0e-efe2f6cf7e6b/iso-6240-1980)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/108a14b4-58ae-4010-8f0e-efe2f6cf7e6b/iso-6240-1980>

CDU 69.02.004.1

Réf. n° : ISO 6240-1980 (F)

Descripteurs : bâtiment, norme, performance, présentation.

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 6240 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 59, *Construction immobilière*, et a été soumise aux comités membres en novembre 1978.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

[ISO 6240:1980](#)

<https://standards.itech.ai/catalog/standards/sist/108a14b4-58ae-4010-8f0e-efe2f0c7e09e/iso-6240-1980>

| | | |
|-------------------------|----------|------------------|
| Allemagne, R. F. | Éthiopie | Nouvelle-Zélande |
| Afrique du Sud, Rép. d' | Finlande | Pays-Bas |
| Australie | France | Pologne |
| Belgique | Hongrie | Roumanie |
| Canada | Irlande | Royaume-Uni |
| Corée, Rép. de | Israël | Suède |
| Chypre | Italie | Tchécoslovaquie |
| Danemark | Japon | Turquie |
| Espagne | Norvège | |

Aucun comité membre ne l'a désapprouvée.



NORME INTERNATIONALE ISO 6240-1980 (F)/ERRATUM

Publié 1981-07-15

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Normes de performance dans le bâtiment — Contenu et présentation iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ERRATUM

[ISO 6240:1980](#)

Page 1

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/108a14b4-58ae-4010-8f0e-efe2fbcf7e6b/iso-6240-1980>

Chapitre 0, quatrième ligne, remplacer « . . . au chapitre 2 ci-dessous. » par « . . . au chapitre 1 ci-dessous. »

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 6240:1980

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/108a14b4-58ae-4010-8f0e-efe2f6cf7e6b/iso-6240-1980>

Normes de performance dans le bâtiment — Contenu et présentation

0 Introduction

La présente Norme internationale a un champ d'application très large dans le cadre de la normalisation et peut s'appliquer également à d'autres documents du bâtiment contenant des énoncés de performance; ceux-ci sont indiqués au chapitre 2 ci-dessous.

La présente Norme internationale s'applique à des normes ayant elles-mêmes un large champ d'application — couvrant par exemple des groupes de produits ou des assemblages de composants — aussi bien qu'à des normes plus courantes relatives à des produits particuliers. Différentes sortes d'information sur les performances sont nécessaires à ces différents niveaux, et la présente Norme internationale a pour but de donner une base commune de chapitres et d'ordre pour présenter cette information.

L'étendue des informations à donner peut également varier selon que la norme à établir

- a) couvre tous les aspects des performances d'un composant ou d'un assemblage, c'est-à-dire qu'elle forme une spécification de performance complète;
- b) est limitée à une performance ou à un nombre limité de performances; ou
- c) inclut à la fois des exigences de performance et d'autres types d'exigences concernant, par exemple, les matériaux ou le mode de construction.

Les indications détaillées données dans la présente Norme internationale s'appliquent au cas d'une spécification complète et exprimée uniquement en termes de performance [paragraphe a) ci-dessus]. Dans les autres cas [paragraphe b) et c) ci-dessus], une sélection ou une interprétation sera nécessaire pour déterminer les indications qui s'y appliquent.

1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale définit les éléments fondamentaux du contenu et l'ordonnement des chapitres des normes de performances de composants du bâtiment ou d'assemblages de ceux-ci.

Elle est établie principalement pour l'usage des comités de normalisation préparant des normes de performances de composants ou d'assemblages du bâtiment.

Elle peut être également utile pour la préparation d'autres documents, notamment

- a) des énoncés de performances exigées dans les règlements de construction;
- b) des énoncés de performances exigées ou fournies dans des directives destinées aux auteurs de projets;
- c) des énoncés de performances exigées ou fournies dans des documents contractuels pour l'achat de composants;
- d) des énoncés de performances exigées ou fournies dans des programmes et documents contractuels relatifs au bâtiment dans son ensemble;
- e) des énoncés de performances fournies dans des catalogues descriptifs de produits manufacturés.

NOTE — Un document relatif à la présentation des normes de performance dans le bâtiment a été soumis pour expérimentation aux Sous-comités et aux Comités techniques de l'ISO concernés.

2 Référence

En ce qui concerne la production des Normes internationales, référence devrait être faite aux Directives pour les travaux techniques de l'ISO, Partie 3 : *Présentation des Normes internationales*, dont les règles rédactionnelles doivent être suivies.

3 Définitions

Dans le cadre de la présente Norme internationale, les définitions suivantes sont applicables :

- 3.1 composant** : Produit fabriqué comme unité distincte, destiné à remplir une fonction spécifique (ou plusieurs).
- 3.2 assemblage** : Ensemble de plusieurs composants utilisés en commun.
- 3.3 performance** : Comportement (d'un produit) en rapport avec l'utilisation.

4 Chapitres à introduire dans les normes de performance

4.1 «Objet»

Donner le nom, ou identifier de quelque autre manière, le composant ou l'assemblage qui fait l'objet de la norme.

4.2 «Domaine d'application»

Définir l'usage auquel la norme est destinée et celui des composants ou assemblages auxquels elle s'applique. Ce chapitre doit également donner des indications suffisantes sur tout emploi pour lequel la norme n'est que partiellement applicable.

4.3 «Références»

Se référer aux normes et autres documents d'application.

4.4 «Définitions»

Définir tous les termes spécialisés utilisés dans la norme, conformément aux Normes internationales appropriées.

4.5 «Fonctions et conditions d'utilisation»

4.5.1 Décrire le rôle que le composant ou l'assemblage est destiné à jouer pour répondre aux exigences de l'utilisateur, isolément ou en combinaison avec d'autres parties de la construction.

4.5.2 Indiquer les agents relatifs aux performances du composant ou de l'assemblage (par exemple les agents ou actions auxquels il peut être soumis, ou qu'il peut engendrer dans les conditions d'utilisation prévues).

Les agents doivent être exprimés quantitativement et conformément aux Normes internationales relatives à leur mode d'expression, dans tous les cas où elles sont applicables.

4.6 «Exigences de performance»

Les exigences de performance doivent être énoncées pour le bâtiment en service et, si nécessaire, pour la fourniture, le transport, le stockage, la manipulation et la mise en œuvre, dans l'ordre recommandé par les normes ou guides internationaux. Il peut être nécessaire de faire la distinction entre les exigences qui sont toujours valables et celles qui ne sont imposées que dans certaines circonstances, en rapport avec les fonctions et conditions d'emploi énoncées en 4.5.

La nature de chaque exigence de performance doit être définie (4.6.1), les méthodes de détermination (4.6.2) et les valeurs des performances (4.6.3) doivent être spécifiées avec un commentaire (4.6.4), si nécessaire.

4.6.1 «Définition des performances»

Définir la nature de chaque performance par la fonction à remplir et les propriétés physiques ou chimiques qui permettent de l'exprimer et qui font l'objet de déterminations. Utiliser des expressions quantitatives et conformes aux Normes internationales d'application.

NOTE — Il peut être nécessaire de définir des propriétés que le composant ou l'assemblage ne doit PAS présenter, par exemple des effets secondaires inacceptables.

4.6.2 «Détermination des performances»

Pour chaque performance, décrire entièrement ou donner la référence

- a) des moyens (mesurage, calcul, essai ou méthodes d'examen) par lesquels la performance fournie par le composant ou l'assemblage est évaluée ou vérifiée; et
- b) des moyens permettant de prévoir la durabilité de la performance du composant ou de l'assemblage.

Les références doivent être des Normes internationales, chaque fois que cela est possible.

4.6.3 «Valeurs des performances»

Pour chaque performance, indiquer les limites inférieures et supérieures de la gamme des valeurs ou des classes de performances acceptables, par rapport auxquelles les performances fournies par un composant ou assemblage doivent être situées.

Définir la relation entre les valeurs ou classes et les fonctions et conditions d'utilisation énoncées en 4.5 en indiquant les accroissements appropriés à la sélection de la valeur qui convient dans chaque cas.

4.6.4 «Commentaire»

Mentionner toute observation, exemple ou donnée susceptible d'aider à la compréhension.

4.7 «Description des performances fournies»

Énoncer toute exigence relative à la description (par exemple par les fabricants) des performances fournies par les produits répondant à la norme.

4.8 «Applicabilité à la certification»

Donner des indications sur l'applicabilité de la norme à la certification en se référant si nécessaire aux procédures de contrôle de qualité, au marquage, etc.